

5

Les cahiers du Conservatoire

Le **Castor** hôte de la Loire



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES
DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS

• Castor Fiber (dit le Castor]

➡ TAILLE ET MASSE CORPORELLE

Le castor possède une silhouette massive.
Longueur de la tête et du corps : 80 cm à 120 cm.
Longueur de la queue : 35 à 40 cm.
Masse corporelle : 20 kg en moyenne, jusqu'à 38 kg.

➡ PELAGE

L'animal dispose d'une fourrure brune épaisse qui le garantit du froid. Le qualificatif de bièvre lui est parfois attribué et ce mot en sanscrit se rapporte à la couleur brune. La densité des poils de jarre et de bourre lui assure une imperméabilité quasi totale et une bonne protection thermique, lui permettant de se mouvoir dans une eau proche de 0° C l'hiver. L'attention que le castor consacre à l'entretien de sa fourrure est d'ailleurs conséquente : le premier acte de cet animal à son réveil est de soigner son pelage.

➡ QUEUE

La queue est plate et recouverte d'écailles hexagonales juxtaposées. Elle est parsemée de quelques poils dans sa partie basale, aplatie dorso-ventralement dans sa région distale. Elle peut faire fonction de point d'appui et de gouvernail.

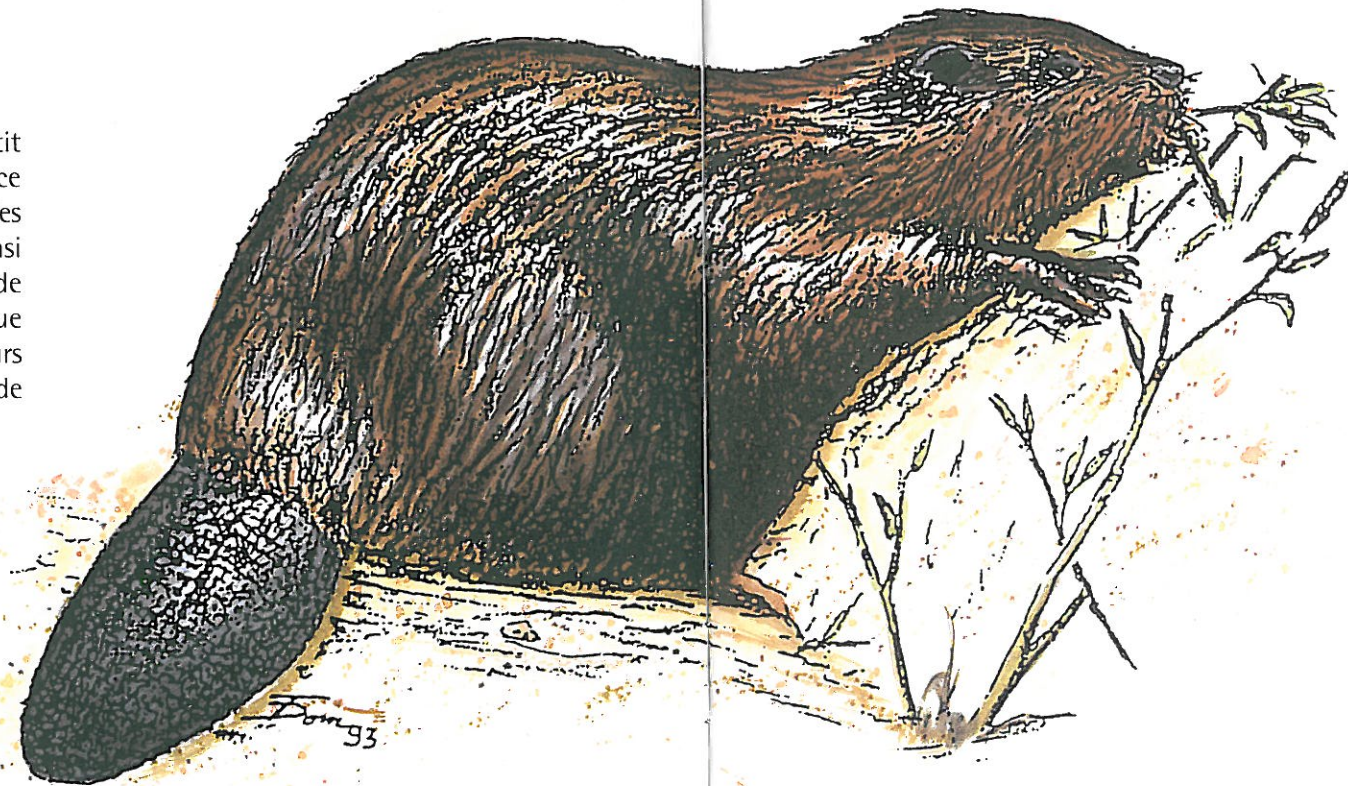
➡ DÉPLACEMENTS

L'animal plonge dans l'eau et ses apnées peuvent durer 15 minutes. Ses déplacements s'effectuent à une moyenne de 5km/heure.

➡ PATTES

Le Castor se propulse à l'aide de ses pattes postérieures qui sont puissantes et palmées. Les deux premiers orteils, **grêles**

ainsi que des ongles particuliers servent de peigne lors de l'entretien du pelage. Plus petites, les pattes antérieures fonctionnent comme des organes préhensibles qui lui permettent de mieux maintenir les branches.



➡ DIMORPHISME SEXUEL

Les différences de morphologie entre les deux sexes sont presque inexistantes : il n'y a aucun caractère sexuel externe permettant de les dis-

tinguer aisément. La forme de la queue peut faciliter la distinction : elle est plus lancéolée chez le mâle et plus ovale et bilobée chez la femelle. Toutefois, seule la palpation des organes sexuels permet d'identifier le sexe.

➡ TÊTE

Les yeux sont petits et possèdent deux paupières pourvues d'une membrane nictitante. Cet organe lui permet de voir sous l'eau tout en protégeant ses yeux. Les oreilles, petites et rondes, et les narines s'obturent quand l'animal nage. Grâce à une disposition particulière de la langue et de l'épiglotte, le castor peut respirer par les narines tout en demeurant bouche ouverte.

➡ DENTITION

L'animal dispose de 20 dents dépourvues de racine. Les incisives en forme de biseaux sont recouvertes d'une couche extérieure d'émail rouge orangé : elles présentent une croissance continue (dents hypsodontes).

➡ RÉGIME ALIMENTAIRE

Les espèces végétales ligneuses constituent son alimentation de base avec une préférence pour les Salicacées (saules). Pendant l'été, l'animal se nourrit en outre de diverses herbacées.

➡ REPRODUCTION

Les mâles et les femelles sont fidèles. Un groupe familial comprend généralement les parents et les jeunes des 2 ou 3 dernières portées. Au cours de la troisième année, le jeune doit quitter le territoire familial. Il peut, dès lors, parcourir une distance de plus de 200 km pour fonder à son tour une famille. Le Castor ne fait qu'une portée par an, de 1 à 4 petits. La gestation dure environ 3 mois et les naissances se produisent entre les mois d'avril et juin.

IDENTITÉ

ESPÈCE
Castor fiber
(Linnaeus, 1758)

FAMILLE
Castoridés

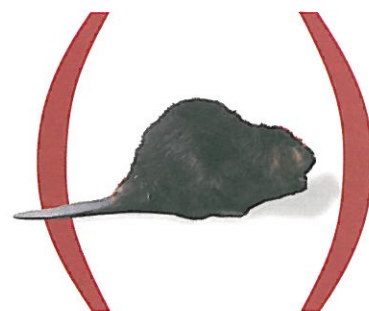
ORDRE
Rongeurs

SOUS-CLASSE
Euthériens

CLASSE
Mammifères



• Les indices



de sa présence]

L'UN DES MOYENS POUR DÉCELER LE PASSAGE D'UN MAMMIFÈRE CONSISTE À CHERCHER SES EMPREINTES.



Seul un sol très mou permet d'obtenir l'ensemble du pied. L'empreinte de la **patte** antérieure mesure environ 3,5 cm de long et 4,5 cm de large, celle de la patte postérieure est beaucoup plus grande et peut atteindre 15 cm de long et 10 cm de large. Cette dernière possède des palmures entre tous les doigts à la différence du ragondin qui n'en a pas au cinquième doigt externe. La taille de la trace peut fournir des renseignements sur l'animal, adulte ou jeune.

La **queue** du castor peut aussi s'imprégner sur le sol : les traces laissées lors des déplacements forment de longues traînées rectilignes.

Les **coulées** du castor ou toboggans correspondent à ce qu'on appelle des rampes d'accès à la berge qui peuvent mesurer une dizaine de mètres. Ces rampes forment une dépression et partent



souvent d'un site de nourrissage pour aboutir à l'eau. Leur nombre peut fournir des informations sur l'intensité des déplacements.

Plusieurs autres indices révèlent la présence du castor : la turbidité de l'eau, l'aspect plus humide de la coulée par rapport au reste du substrat environnant, la présence de litière évacuée et de branches écorcées.

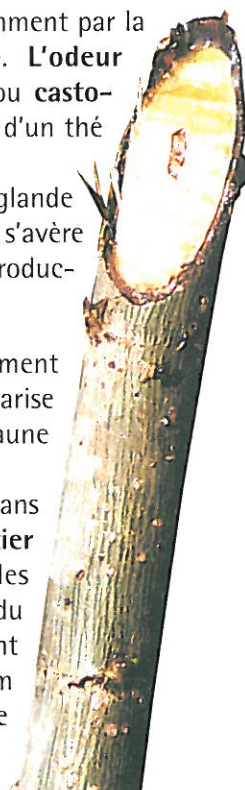
Une odeur puissante se dégage par les interstices du terrier hutte ou **l'évent**, provenant de l'intérieur du gîte. Enfin, une écoute attentive des bruits tels que des clapotis, des gémissements ou des rongements de bois émanant de l'intérieur du gîte, complètent les signes d'occupation.

Le castor marque son territoire notamment par la sécrétion d'une glande prépuce. L'**odeur** dégagée par la substance olfactive ou **castoréum** pourrait se rapprocher de celle d'un thé de Chine " grand fumé " !

L'augmentation des dépôts de cette glande pendant la période de reproduction s'avère être un bon indicateur de l'état reproducteur des individus.

Le castor développe un comportement d'abattage remarquable, qui le singularise parmi tous les animaux de notre faune autochtone.

La trace la plus ostentatoire réside dans son travail de bûcheron ou **chantier d'abattage**. Ce rongeur coupe des troncs d'arbres à environ 20 à 30 cm du sol. Il détache des copeaux mesurant jusqu'à 3 à 4 cm de large et 10 à 12 cm de long. Il peut abattre, seul, un arbre



de 12 cm de diamètre en une demi-heure.

Une fois l'arbre abattu, la coupe du tronc ressemble à une taille de crayon où il est possible de relever les traces des dents, espacées régulièrement, d'environ 8 mm de large.



Le castor effectue également des coupes en sifflet ou **abroussements**, sur les baliveaux, fins rejets d'arbres, rameaux.

Le long des rives, des écorçages peuvent être repérés sur les branches et les troncs. Toutefois, cet indice peut être confondu avec l'écorçage effectué par d'autres espèces telles que les lapins de garenne ou les ragondins.

On peut aussi trouver un amas de branchettes écorcées, adossé à la rive sous forme d'un demi-cercle dans l'eau. Il s'agit du **réfectoire**.



Le castor se distingue des autres rongeurs par sa faculté à bâtir des ouvrages tels que des **huttes**, des **huttes-terriers** et des **barrages**. Notre architecte construit ses édifices en tenant compte de différents paramètres : débit et niveau d'eau, type de terrain, matériau. Selon les caractéristiques de son environnement, il peut utiliser une grotte pour faire son gîte, creuser un terrier ou construire une hutte.



Schéma d'une hutte terrier de castors

Lorsque la qualité du substrat le permet, le castor conserve une prédilection pour la réalisation de terriers dans les berges. L'ouverture externe restera toujours immergée. Plusieurs galeries, correspondant à différents niveaux du plan d'eau, peuvent aboutir à la même chambre. Le plancher de l'abri offre deux niveaux. Le premier se situe au niveau de l'eau afin de pouvoir en repérer plus aisément les changements et sert de reposoir pour le séchage ou de lieu pour ronger un rameau. Le deuxième est constitué d'une litière de copeaux de bois et de brindilles sèches où l'animal peut se reposer. La hutte est munie dans les branchages de la voûte d'une sorte de cheminée qui assure l'aération.

Le castor peut aussi entreprendre la construction de canaux afin notamment de relier par voie d'eau, des sources de nourriture à son gîte.



• La Vie () des castors en Maine-et-Loire]

POPULATION

Entre 1974 et 1976, le Loir et Cher accueillit les 13 individus suivis par la S.N.P.N qui furent probablement à l'origine des populations notamment du Loir et du Maine et Loire. Les deux premiers lâchers eurent lieu en avril 1974. En 1981, il est fait état de 20 à 40 individus établis sur sept sites le long de la Loire dans le Loir et Cher. La première mention du castor en Maine et Loire date de 1981 : depuis, sa progression fût régulière jusqu'à atteindre les rives de Chalonnes.

Huit sites ont pu être repérés sur la Loire, le Louet et le Thouet, de Montsoreau à Chalonnes sur Loire. Ils sont répartis très irrégulièrement. Néanmoins ces populations présentent une **continuité** avec celles d'Indre et Loire.

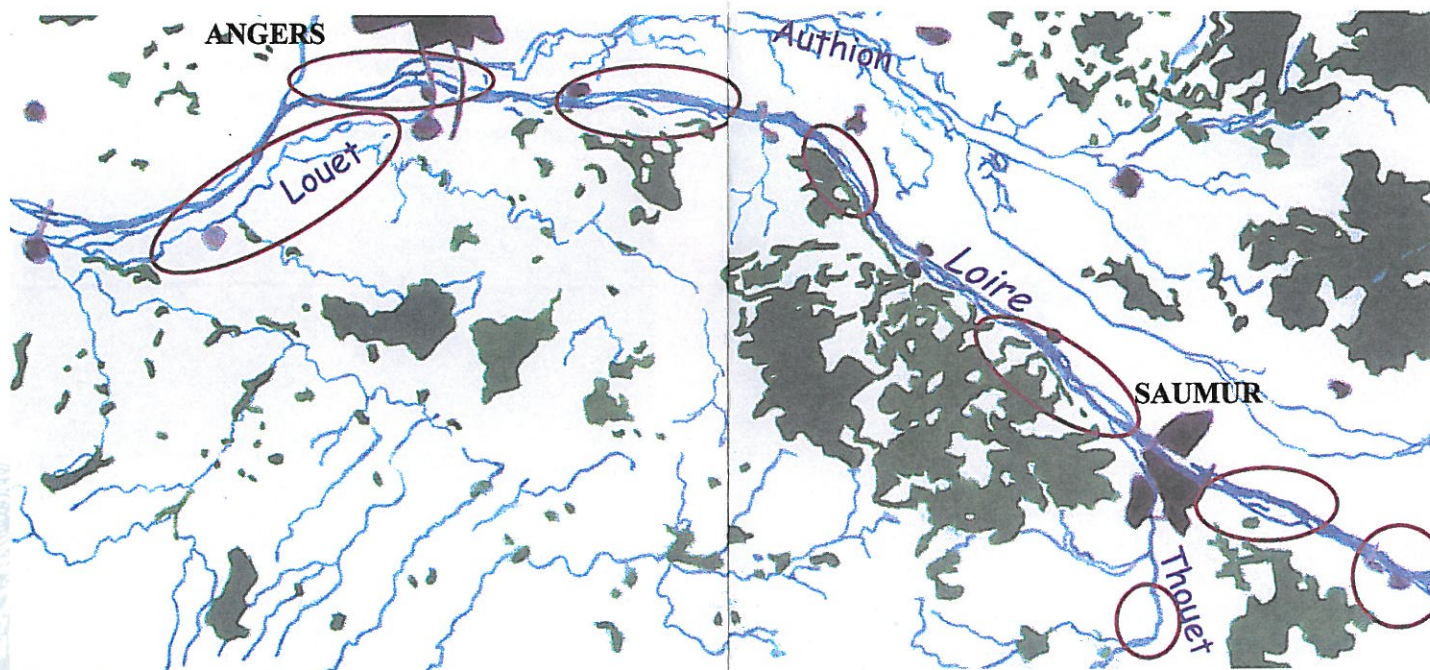
Sur les 68 kilomètres concernés, l'occupation de la vallée ne s'opère pas de manière uniforme. On distingue 8 sites régulièrement occupés par une unité sociale composée d'un groupe familial et 2 sites sur lesquels on note une activité sporadique (île Pistolet et les rives de l'île de Trèves).

Sur les 8 sites occupés, 6 (soit 75 %) sont constitués par des îles de Loire et deux par les rives du Louet et du Thouet (soit 30 %).

La distance qui sépare chacun des sites est en moyenne de 3 km linéaires.

On note la présence régulière de 17 à 24 animaux. Il semble exister un faible excédent de population facilitant la continuation de la colonisation de la Loire.

La découverte récente d'un mâle tué par collision routière sur la rocade de Nantes vient augurer d'une potentielle colonisation de la Loire-Atlantique.



La présence du Castor dans le Maine-et-Loire

CARACTÉRISTIQUES DE LEUR TERRITOIRE

Le castor fréquente les milieux boisés des rives composés essentiellement de Salicacées : la peupleraie



(*Populus nigra*, *Populus alba*, *Populus hybrides*) représente à elle seule 40 % des milieux boisés tandis que la saulaie (*Salix fragilis*, *Salix alba*, *Salix triandra*, *Salix purpurea*, *Salix caprea*) correspond à 26 %.

Les Oléacées (*Fraxinus excelsior*, *Fraxinus angustifolia*) constituent la deuxième famille représentée par ordre d'importance.

Il faut ajouter des chênes, des ormes champêtres, des érables negundo et de nombreuses essences arbustives.

Les zones non enrochées montrent significativement plus d'activité que les zones enrochées ou artificiellement endiguées.

Le domaine du castor s'organise de manière caractéristique autour d'une zone d'activité principale à proximité de son gîte diurne (une centaine de mètres) ou de gîtes d'appoint, selon les variations du niveau d'eau. Une zone d'activité secondaire s'étend au-delà, qu'il fréquente de manière plus occasionnelle, en fonction des disponibilités des ressources trophiques.

Sur les sites de la Loire, le domaine s'organise autour d'une île principale sur laquelle il n'existe généralement pas d'habitation humaine et dotée d'une ripisylve de Salicacées assez dense. A partir de cet épicentre, le castor utilise 3 ou 4 îlots et au minimum une rive de Loire, sur une longueur moyenne de 3 km, non enrochée et présentant des disponibilités conséquentes.

Chaque chantier est éloigné du gîte principal d'une centaine de mètres en moyenne.

Sur la rivière le Louet, le castor gîte dans des terriers et exploite environ 4,5 km de rive non enrochée et disposant d'une ripisylve importante de Salicacées. Le nombre moyen de chantiers s'élève à trois et chaque chantier est distant d'une moyenne de 140 mètres du gîte utilisé et de 2,6 mètres de la rive.

Sur tous les sites, le castor exploite une bande s'étendant d'environ 5 mètres de large. En moyenne 5 chantiers d'abattage sont utilisés sur les sites, qui sont pourvu en général d'une zone de réfectoire située dans une crique formant une anse en retrait du reste du fleuve. Les sites comportent un gîte principal et un gîte annexe. Ils se répartissent pour 54,5 % en terrier et 45,5 % en huttes terriers.

L'animal affectionne particulièrement les rejets de saules, inférieurs à 4 cm de diamètre.



• Petite histoire () des castors]

➡ A TRAVERS LE MONDE

Seul représentant de la famille des Castoridés dans le monde, le genre *Castor* se subdivise en deux espèces : le Castor nord américain (*Castor canadensis* Kuhl) et le Castor européen (*Castor fiber* Linné).

L'ancêtre des rongeurs fût un animal dont l'allure générale ressemblait à celle de l'écureuil. Il s'est manifesté au cours du Paléocène il y a plus de 60 millions d'années, pour donner naissance durant l'Oligocène (37 à 25 millions d'années) à trois branches :

- 1 les rats, les souris et les campagnols
- 2 les écureuils
- 3 les castors terrestres fouisseurs

Ils vivaient à l'époque dans les grandes prairies découvertes où l'on retrouve leurs terriers en spirale. Au Pléistocène (3 millions d'années), le castor a progressivement adopté des mœurs aquatiques, s'est installé dans tout l'hémisphère Nord, hormis les déserts glacés du grand Nord canadien et sibérien.

Il y a concordance entre cette distribution et celle de certaines Salicacées. La séparation entre les formes eurasiatiques et américaines se situerait il y a environ 12 000 ans, après la dernière période interglaciaire.

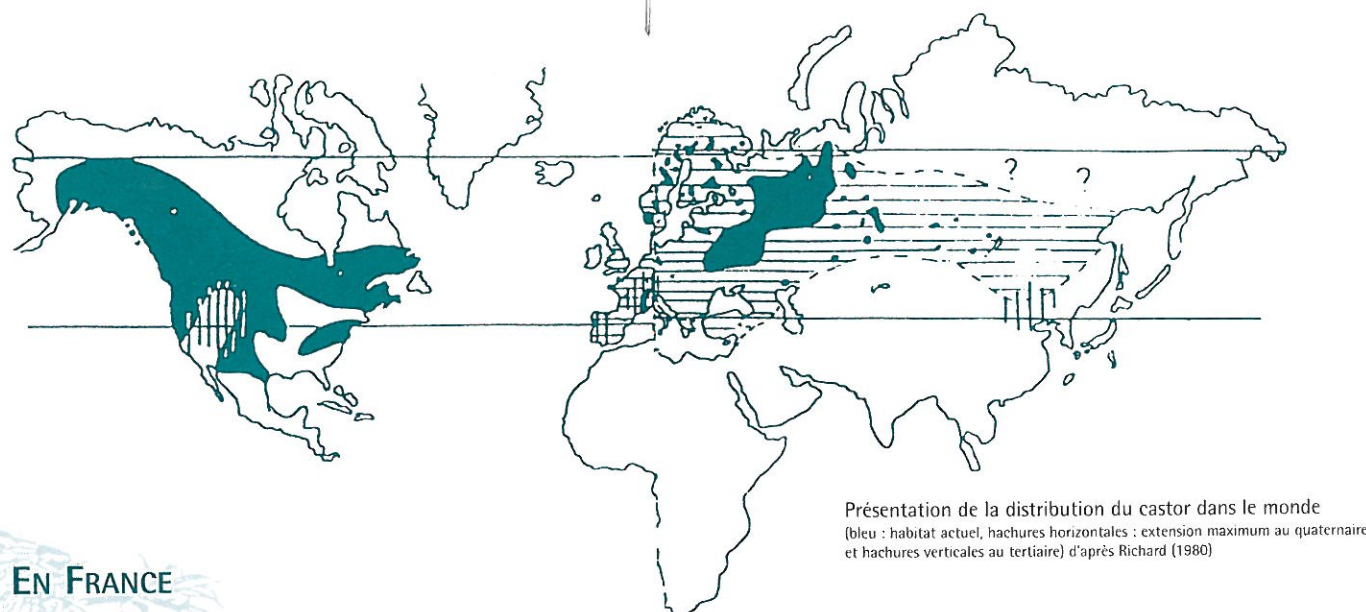
L'espèce disparaît en Chine avec la fin du Pléistocène. En Europe, l'Angleterre et l'Espagne, au 12ème siècle, exterminèrent les populations de castors. Au 15ème siècle, il disparaît d'Ecosse et de Belgique. C'est au 17ème siècle que culmina l'hécatombe. Il disparut du centre de la Russie dès le 18ème siècle, de Lituanie en 1841 et récemment du Caucase, de Sibérie orientale. Au début de ce siècle, seuls quelques petits noyaux subsistaient dans le sud de la France (Rhône), en Norvège, en Allemagne sur l'Elbe, en Pologne et en Russie.

➡ EN FRANCE

A l'époque de Charlemagne, les castors habitaient en plein Paris, à la pointe du Passer-aux-bœufs, face au confluent de la Bièvre, dont le nom gaulois indiquait



Répartition du castor en France en 1984 (d'après Erôme 1984)



Présentation de la distribution du castor dans le monde
(bleu : habitat actuel, hachures horizontales : extension maximum au quaternaire et hachures verticales au tertiaire) d'après Richard (1980)

une occupation de cet animal déjà ancienne. Le dernier castor du bassin de la Seine fut tué dans l'Yonne, près de Champigny en 1888.

Autrefois réparti sur tout le territoire français, le castor a failli disparaître. A la fin du 19ème siècle, seuls subsistaient quelques noyaux de populations dans la vallée du Rhône.

A partir du reliquat de population encore présent dans le sud de la France où l'animal avait été protégé en 1909 et grâce à la protection officielle de l'espèce en 1968, divers sites de réimplantation ont été choisis en France et des campagnes de réintroduction menées de 1952 à 1994 dans 18 départements.

Depuis 1976, le castor jouit d'un statut de protection totale sur tout le territoire.

➡ POURQUOI UNE TELLE DESTRUCTION ?

D'une part, la possession de deux glandes piriformes, situées à la partie postérieure du corps et, renfermant du castoréum, a suscité un certain engouement. En effet, cette substance était très appréciée dans la pratique médicale du Moyen-âge. Dans le livre des plantes, Adam Lonicer en 1679 indique différentes utilisations de cette matière contre des maladies aussi diverses que le mal de tête ou l'hydropisie. Ces vertus thérapeutiques sont attribuées au salicoside contenu dans l'écorce du Saule, nourriture préférée de cette espèce.

D'autre part, la chair était considérée comme un mets délicieux et la queue recouverte d'écailles en a justifié la consommation les jours maigres : " En ce qui concerne sa queue, c'est tout à fait du poisson " (1754, père jésuite Charlevoux).

Mais la régression des populations est due principalement à l'intérêt de sa fourrure. Le nombre de captures en Amérique du Nord illustre le massacre effectué. Aux environs de 1900 aux Etats Unis, les castors étaient presque totalement exterminés. Seules des opérations de réintroduction ont permis de restaurer ses populations et aujourd'hui, elles sont en expansion dans tout le nord de l'Amérique.

DEPUIS 1976,
LE CASTOR JOUIT
D'UN STATUT
DE PROTECTION
TOTALE SUR TOUT
LE TERRITOIRE.

• Le castor () a des besoins simples]

ACTEUR DE L'ENTRETIEN DES RIVES ET DE LA BIODIVERSITÉ, LE CASTOR A DES BESOINS SIMPLES

LA PRÉSENCE DU CASTOR A PLUSIEURS INTÉRÊTS :

- Elle véhicule une image de fleuve sauvage qui souligne une réelle richesse de la faune régionale.
- L'activité du castor a d'importantes conséquences sur le milieu naturel et nombre d'études scientifiques ont souligné l'impact bénéfique de sa présence. Il s'agit d'un animal lié à l'eau qui s'adapte à son milieu en développant un comportement constructeur très original.
- Le castor est une espèce qui peut modifier la morphologie des milieux. Les coupes régulières qu'il effectue favorisent les rejets, entraînent un rajeunissement du peuplement végétal de la ripisylve et une stimulation du système racinaire. Ce faisant, les castors évitent la chute de vieux arbres qui basculent dans la Loire, racines à l'air. Cet entretien de la végétation rivulaire contribue au renforcement des rives, soumises ainsi à un moindre effet de l'érosion.
Le castor peut être considéré comme un moyen de lutte "écologique" contre l'érosion des rives.
- La présence du castor contribue au maintien de la biodiversité. L'entretien du couvert végétal apparaît favorable au repos, au nourrissage et à la reproduction de l'avifaune. Des études scientifiques ont révélé que

l'entretien des plans d'eau par le castor permettait une présence d'espèces végétales variées et, en conséquence, une diversité de poissons.



LE CASTOR EST SENSIBLE AU DÉRANGEMENT LIÉ AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Le long de la Loire, il vit principalement sur les îles. Le moindre dérangement peut avoir des conséquences graves. Les travaux sont à éviter sur les sites. Les îles de Maine et Loire que le castor fréquente semblent jouir, durant l'année d'une certaine quiétude : activité

humaine rare dans 66 % des cas, temporaire dans 33 %. Feux de camps, chasse, promenade, accès aux lieux facilité par le bas niveau d'étiage de l'été 96, l'ont chassé de certains secteurs.

L'animal a besoin d'un couvert végétal en rive suffisant pour subvenir à ses besoins alimentaires. Aussi est-il nécessaire de conserver une zone de saulaie ripariale (de 1 à 2 km de long sur au moins 30 mètres de large).



LE CASTOR PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN MOYEN DE LUTTE "ÉCOLOGIQUE" CONTRE L'ÉROSION DES RIVES.

Recommandations

Tout impact sur les gîtes nuisant à la tranquillité de l'espèce est à proscrire. Les huttes, difficiles à identifier pour un non averti, pourraient être confondues avec un dépôt de branchages et le risque de destruction n'est pas nul. Si le niveau de l'eau baisse l'animal change de gîte. De ce fait, il est nécessaire de lui laisser les différents édifices tels quels, en interdisant toute activité dans le secteur correspondant à l'installation du gîte.

Les travaux de dévégétalisation complète (comme les cas de l'île de Montsoreau et de l'Ecole Militaire d'Angers) doivent être choisis en dernier recours.

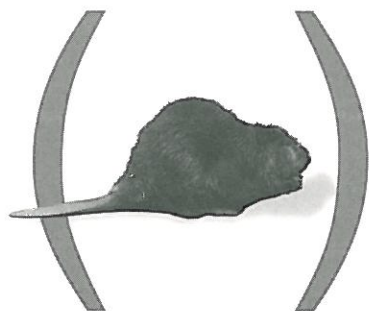
Devant l'impact néfaste des enrochements sur l'écologie du castor cette mesure doit être évitée. Le bouturage des saules devrait être développé. Le castor aura d'autant moins d'impact sur les plantations d'arbres qu'il aura à sa disposition des buissons et quelques branches de saules s'étirant au niveau de l'eau.

Si des travaux s'avèrent nécessaires, ils doivent être préférentiellement effectués entre la fin de l'été et novembre, pour un moindre impact sur l'espèce, d'autant qu'alors les disponibilités en végétaux sont plus importantes qu'à d'autres saisons.



Il est conseillé d'éviter les cultures en bordure des rives. Dans le Maine et Loire, le castor exploite principalement une bande proche de la rive. Toutefois, cette pratique ne pourra perdurer que s'il subsiste assez de disponibilités trophiques. De ce fait, une largeur minimale de 30 mètres est vivement recommandée.

Toute modification par extension de peupleraie, acquisition de nouvelles terres, transformation de pratique de cultures ou d'élevage ou développement touristique, implique une grande vigilance. La DDAF, la DDE, les services de navigation et les collectivités locales doivent s'en préoccuper.



Bibliographie

- Le castor et son royaume. Delachaux & Niestlé. Paris - Blanchet M. 1995.
- Contribution à la connaissance éco-éthologique du castor (*Castor fiber*) dans la vallée du Rhône. Thèse - Erome G. 1982.
- Le Castor. In Le monde animal - Grzimek B. & Piechoki R. 1975.
- Le Castor en Maine et Loire - Guinard M. & Pailley P. 1989 Bull. Erminea 10 : 8-9
- Les Mammifères sauvages d'Europe - Hainard R. 1962/1987.
- L'évolution des Mammifères - Halstead LB 1978 Nathan, Paris.
- Réintroductions de castors sur la Loire - Hesse J. ; & Jolivet JP 1978 Courrier Nature 54.
- Der Biber. Berlin - Hinze G. 1950.
- Ein Beitrag zur verbreitungsgeschichte des Bibes Castor fiber - Hoffmann M. 1967 Hercynia 4.
- The beaver *Castor fiber* L. and *C. canadensis* K. in Finland. Acta Ther. - Lathi S. & Helminen M. 1974.
- Karyotypes and taxonomy of modern Beavers *Castor*, *Castoridae*, - Lavov L.S. & Orlov V.N. 1973 Mammalia. Zool Zhur 52.
- Aux confins de la vie aquatique et terrestre, le Castor (*Castor fiber*), son mode d'exploitation de l'habitat dans le Maine-et-Loire - Le Jacques D. 1997 Bull. Erminea 25.
- Situation du Castor d'Europe *Castor fiber* dans la région Pays de Loire - DIREN, Nantes. Le Jacques D. & Lodé T. 1996.
- Le Castor sur la Loire dans le Loiret : répartition et recensement de la population - Miège D. 1989 Naturalistes orléanais 8.
- Le Castor - Moutou F. 1995 Encyclopédie de la Nature Larousse, Paris.
- Feeding habits of Beaver in New foundland. Northcott TH. 1971 Oikos 22.
- Atlas des Mammifères sauvages du Maine-et-Loire - Pailley M., Pailley P. & Martin H. 1991 Bull. Mauges Nature 2.
- Au pays des Castors - Plantain P.H. 1975 Stock, Paris.
- Le déterminisme de la construction des barrages chez le Castor du Rhône - Richard B 1967 Rev Ecol (Terre Vie) 21: 339-470.
- Les castors - Richard B. 1980 Balland, Paris.
- Les Mammifères de France et du Benelux - Saint-Girons M.C. 1973 Doin, Paris.
- Statut du Castor européen (*Castor fiber* L.) dans le Loiret - Senotier J.L. 1986 Ann Biol Centre.
- Le Castor *Castor fiber* - SFEPM. 1984 Atlas des Mammifères sauvages de France.

Le Castor

hôte de la Loire



RECHERCHE ET ILLUSTRATIONS

Erminea – association Pays de Loire
d'Etude des Mammifères, des Reptiles
et des Amphibiens
28 place Viarme – 44000 Nantes
Téléphone : 02.40.12.02.77

Laboratoire d'Ecologie Animale, Université d'Angers

Belle-Beille, 2 boulevard Lavoisier
49045 Angers cedex
Téléphone : 02.41.73.53.79

Groupe castor Erminea et Laboratoire d'Ecologie animale (univ. angers) :

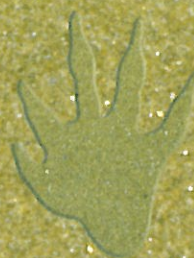
Beaumont D., Cormier J.P., Cornuaille J.F.,
Fouchereau H., Fustec J., Gaudemer B.,
Gremillet C., Le Jacques D., Lodé T., Loir O.,
Mamet O., Martin A., Pailley M., Pailley P.,
Raveneau C., Tharrault J., Tourault M.
et Tudoux J.

SYNTHÈSE ET CONCEPTION

Conservatoire Régional des Rives de la Loire
et de ses affluents
1 rue de la Loire – 44266 Nantes cedex 2
Téléphone : 02.40.41.62.79
Télécopie : 02.40.41.62.80
E-mail : conservatoire@wanadoo.fr



Le **Castor** hôte de la Loire



Ce document a été réalisé avec le soutien financier
du Conseil Régional des Pays de la Loire
et de la Direction Régionale de l'Environnement
des Pays de la Loire



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES
DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS
Hôtel de Région
1, rue de la Loire - 44266 Nantes cedex 2
Tél. 02 40 41 62 76 - Fax 02 40 41 62 80
E-mail : conservatoire@wanadoo.fr